

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 FEVRIER 2017**

**Délibération**  
n° 2017.02.080

**Rapport annuel sur la  
situation de  
GrandAngoulême en  
matière de  
développement  
durable**

**LE SEIZE FEVRIER DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 février 2017**

**Secrétaire de séance** : Michel ANDRIEUX

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danièle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Danièle MERIGLIER, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

André BONICHON à François NEBOUT, Denis DOLIMONT à Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE à Gérard DEZIER, André FRICHETEAU à Jean-Marie ACQUIER, Isabelle LAGRANGE à Véronique ARLOT, Elisabeth LASBUGUES à Danièle CHAUVET, Michaël LAVILLE à Jacky BOUCHAUD, Catherine PEREZ à Philippe LAVAUD, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Eric SAVIN à Michel BUISSON, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Danielle BERNARD

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.02.080**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur DAURE

**RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION DE GRANDANGOULEME EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Par application de l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite "Grenelle 2", GrandAngoulême présente à l'occasion du débat d'orientations budgétaires un état des lieux de la situation interne et territoriale des actions menées pendant l'année écoulée en matière de développement durable, ainsi que les perspectives futures.

Le rapport développement durable 2016 de GrandAngoulême met en évidence l'avancement du projet d'agglomération solidaire 2015-2025 en fonction des 5 finalités du développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- Cohésion sociale et solidarité territoriale et entre les générations,
- Epanouissement de tous les êtres humains,
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce 6<sup>ème</sup> rapport présente les conclusions suivantes, après analyse des actions menées par les 4 intercommunalités ayant fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- Des stratégies sont existantes ou prévues dans la plupart des finalités du développement durable : PLUi HD, démarche TEPos, schéma directeur culturel, politique de peuplement,... Elles constituent un socle pour la mise en œuvre opérationnelle des principes de développement durable,
- En 2016, une participation citoyenne ou une dynamique de co-construction avec les acteurs du territoire a été menée dans plusieurs projets : forum citoyen du 17 novembre 2017, concertation BHNS et restructuration du réseau de transport, débat public sur la gestion future des déchets ménagers à l'échelle de la Charente avec CALITOM, mise en place des conseils citoyens dans les secteurs d'Opérations de Renouvellement Urbain.
- L'animation, la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs (collectivités, publics, acteurs socio-économiques) est au cœur de l'action de GrandAngoulême. Cela traduit l'indispensable accompagnement pour un changement durable des comportements au travers notamment des actions de prévention des déchets, des programmes pédagogiques, du défi familles à énergie positive, ... mais aussi le rôle catalyseur de l'agglomération pour le développement d'initiatives locales (appel à projet produits du futur, appel à projet développement création d'activités dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire,...).

Pour 2017, les ambitions de GrandAngoulême en matière de renforcement du développement durable dans les activités de l'agglomération sont :

- ➔ D'intégrer dans les délibérations une analyse qualitative de la prise en compte des finalités du développement durable;
- ➔ De mettre en place des indicateurs transversaux d'analyse économique, environnementale et sociétale,

- De développer une démarche de responsabilité sociétale et environnementale de la collectivité,
- De poursuivre les efforts de participation citoyenne dans les projets (élaboration, financement),
- De structurer les actions initialement développée de manière volontaire dans le cadre de documents réglementaires (élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, adoption du nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi) ou contractuels (politique de peuplement,...)

Afin d'améliorer la prise en compte du développement durable dans les politiques de la nouvelle agglomération et leur déclinaison dans les services, le service développement durable a été rattaché au Directeur Général des Services au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Vu l'article L 2311-1-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article D 2311-15 du code général des collectivités territoriales,

**Je vous propose :**

**DE PRENDRE ACTE** du rapport sur la situation de GrandAngoulême en matière de développement durable.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| <b>Certifié exécutoire :</b>   |  |
|--|--|
| <b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b><br><br><b>21 février 2017</b> | <b><u>Affiché le :</u></b><br><br><b>21 février 2017</b> |

# 6<sup>ème</sup> Rapport Développement Durable Grand Angoulême

Édition 2016

## | Rappel réglementaire

- **Décret 2011-687 du 17 juin 2011**
  - ✓ Présentation avant le D.O.B. pour les collectivités > 50 000 hab d'un rapport sur la situation en matière de développement durable de la collectivité
  
- **Rappel des 5 finalités du développement durable :**
  - ✓ F1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
  - ✓ F2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
  - ✓ F3 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
  - ✓ F4 : Epanouissement de tous les êtres humains
  - ✓ F5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
  
- **Code couleur :**
  - ✓ Territoire à énergie positive : Action réalisée ou récurrente
  - ✓ **Schéma directeur énergétique** : perspective d'action en 2017

# Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique

- ❑ Axes du projet d'agglomération
  - ❑ Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique
  - ❑ Réaffirmer la nécessité d'un transport en commun en site propre
  - ❑ Initier une réelle politique cyclable
  - ❑ Développer un urbanisme compatible avec la transition énergétique

| Thème  | Stratégie  | Participation                               | Actions Opérationnelles   | Sensibilisation<br>Accompagnement  |
|--------|--|---|---|--|
| Climat | <p>Territoire à énergie positive (TEPos)</p> <p>Labellisation CAP Cit'ergie (interne)</p> <p>Plan Climat Air Energie Territorial (réglementaire)</p> <p>Schéma directeur énergétique (mobilisation du bois, potentiel GNV/BioGNV, solaire, éolien, géothermie)</p> | <p>Schéma directeur énergétique / PCAET</p> | <p>Optimisations énergétiques:<br/>Nautilus<br/>Stations d'épuration (sondes de régulation)</p> <p>Rénovation énergétiques écoles (CBC)</p> <p>Chaufferie bois STGA</p> <p>Développement Solaire photovoltaïque et thermique:</p> <p>Step les Murailles, Nautilus, Parkings CARAT, STGA, Berguille, toitures écoles (CBC)</p> | <p>Familles à énergie + (50 participants 2016-2017)</p> <p>Conseil en énergie partagé (8 communes)</p> <p>20 études énergies renouvelables avec le CRER</p> <p>Cadastre Solaire territorial</p> <p>Accompagnement projets territoriaux (Méthanisation, bois, éolien, photovoltaïque)</p> |

## Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique

| Thème               | Stratégie                          | Participation                               | Actions Opérationnelles  | Sensibilisation<br>Accompagnement   |
|---------------------|------------------------------------|---|--|---|
| Mobilité            | Adoption Schéma directeur cyclable | Concertation BHNS et restructuration réseau | <p>Développement service Mobili'cycle (193 vélos en 2016, 255 en 2017)</p> <p>Acquisition de 4 nouveaux bus hybrides ;<br/>Validation PROJET BHNS, DUP, démarrage des travaux (automne)</p> <p>Démarrage travaux des espaces Publics de la gare<br/>Adaptation du PROJET PEM-ouest<br/>Mise en service de la LGV - TGV Océane<br/>Modification de l'arrêt minute du PEM gare</p> | <p>Accompagnement des PDE / Mobili'pro<br/>Semaine mobilité<br/>Challenge de la mobilité</p> <p>Information du grand public et des élus sur le BHNS</p> <p>Valoriser l'aménagement de la gare dans le cadre de l'arrivée de la LGV</p> <p>Adapter les habitudes de déplacement en lien avec la fermeture du tunnel</p> <p>Gratuité des correspondance entre Réseau Vert et STGA</p> |
| Habitat / Urbanisme | PLH (2014-2019)<br>PLUi-HD (PADD)  | Elaboration PLUi-HD                         | <p>Requalification parc public et privé ancien<br/>138 Pass accession</p>  | <p>Création d'un guichet unique rénovation énergétique du bâti résidentiel privé (TEPos)</p>  |

## Finalité 2 : Protection des milieux, ressource, biodiversité

- ❑ Axes du projet d'agglomération
  - ❑ Valoriser le fleuve Charente et ses affluents
  - ❑ Promouvoir les « poumons verts de l'agglomération
  - ❑ Prendre en compte en permanence le risque couru par la biodiversité
  - ❑ Anticiper la loi GEMAPI

| Thème                                 | Stratégie   | Actions Opérationnelles   | Sensibilisation<br>Accompagnement                |
|---------------------------------------|---|---|--|
| Biodiversité                          | Trame verte et bleue (SCoT)   | Démarche interne zéro phyto<br><br>Gestion sites naturels par le CREN<br><br>Accompagnement des communes pour Terre Saine (CBC)   | Recensement des initiatives pour la biodiversité |
| Gestion et protection de la ressource | Schémas directeurs assainissement (GA / BC / CCVE) et eau potable<br><br>Programme de protection de la ressource en eau de Touvre | Modernisation usine de traitement d'eau potable de la Touvre (Adoption du PRO + Consultation entreprises)<br><br>Délestage STEP Gond Pontouvre (PRO, travaux fin 2017 - durée 1 an)<br><br>Ouvrage décharge crues de l'anguienne (4 mois travaux) | Définition du plan d'action eau et bio           |



## Finalité 3 : Cohésion sociale, solidarité intergénérationnelle et inter-territoire

- ❑ Axes du projet d'agglomération
  - ❑ Développer durablement le territoire en s'appuyant sur le PLUi
  - ❑ Elaborer un schéma directeur de mutualisation
  - ❑ Développer la solidarité intergénérationnelle
  - ❑ Faire de l'économie sociale et solidaire une priorité

| Stratégie  | Actions Opérationnelles   | Sensibilisation<br>Accompagnement   |
|--|---|---|
| PLH 2014-2019,<br><br>Conférence<br>Intercommunale du<br>Logement pour définir la<br>politique de peuplement | Création de Haltes de nuit<br>Requalification bâti ancien et dégradé Lutte<br>contre habitat indigne<br>Conventions EPF-GA-communes<br>Mixité sociale: travail sur déficits dans quartiers,<br>sur l'attribution, la production<br>Travail sur revalorisation parc quartiers<br>stigmatisés / vacance organisée<br>Adoption de la Convention Intercommunale<br>d'Attribution (nécessaire au contrat de ville et<br>aux ORU) | Renouvellement de l'action<br>ambassadeurs de l'efficacité<br>énergétique (GIP) pour la<br>réduction de la précarité<br>énergétique |
| Contrat de ville /<br>Opérations renouvellement<br>urbain  | Accompagnement financier des projets des<br>jeunes (Dispositif JIGA animé par le centre<br>d'information jeunesse)<br>Adoption de la convention ANRU fin 2017   | carrefour des quartiers<br>Poursuite des conseils citoyens<br>dans les temps forts des ORU  |
| Politique de soutien à<br>l'emploi et à l'insertion  | 2 <sup>ème</sup> Appel à projet création d'activités dans le<br>secteur de l'Economie Sociale et Solidaire  | Pôle territorial d'économie<br>Sociale et Solidaire<br>Instants solidaires  |

## Finalité 4 : Épanouissement des êtres humains

- ❑ Axes du projet d'agglomération
  - ❑ Élaborer un schéma directeur du sport
  - ❑ Territorialiser l'offre culturelle, soutenir des événements communautaires

| Thème                   | Stratégie   | Actions Opérationnelles  | Sensibilisation<br>Accompagnement   |
|-------------------------|---|--|---|
| Participation citoyenne | Adoption charte de la participation citoyenne   | Forum citoyen du 17/11/16  | 1ères Assises de la participation citoyenne (CDD)   |
| Politique culturelle    | Schéma directeur culturel   | Première année Alpha et pôle artistique Epiphyte (CCVE)<br>Développement culture en milieu rural (Mars en Braconne) (BC) | Renforcement de culture en agglo<br>Mise en place des Parcours Artistiques et Culturels (CCVE)  |
| Cadre de vie            | Adoption des Agendas d'accessibilité programmés<br>Service Libus de Transport de personnes à mobilité réduite<br>Transport à la demande (CCBC - CCVE) | Acquisitions coulée verte<br>Mise en place signalétique EuroVélo 92  | Programmes pédagogiques<br>Forum Sport Santé Environnement<br>Accompagnement éco-manifestations |
| Nuisance / pollution    | Volet air intégré au Plan climat  | Suivi qualité de l'air (trafic, pesticides)  |   |
| Gestion interne GA      |   | Mutuelle / Prévoyance  | Politique de maintien dans l'emploi<br>Conférence sociale                                       |

## Finalité 5 : Production et consommation responsables

- ❑ Axes du projet d'agglomération
  - ❑ Priorité à la transition énergétique et le numérique dans le soutien aux entreprises
  - ❑ Développer la « ville intelligente »
  - ❑ Amplifier la pédagogie sur la prévention des déchets
  - ❑ Développer une agriculture périurbaine durable créatrice d'emplois

| Thème                    | Stratégie  | Participation  | Actions Opérationnelles  | Sensibilisation<br>Accompagnement   |
|--------------------------|--|--|--|---|
| Développement économique | Plan de mutation économique<br><br>Etude maraîchage (SMA)              |  | Préfiguration du technoparc de Grand Girac : Plateforme Technologique et expérimentation hydrogène (stockage énergétique)<br><br>Lancement d'un Espace Test Agricole | Service Emploi communautaire (BC)<br><br>19 adhésions à la Charte bien manger à l'école<br><br>Renouvellement Appel à projets produits du futur         |
| Gestion des déchets      | Définition du mode de gestion future des déchets ménagers avec CALITOM | Depuis 2015 : Débat public sur la gestion future des déchets en Charente | Centre de tri ATRION<br>Optimisation collecte<br>Construction de la ressourcerie de La Couronne  | Adoption du nouveau Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (réglementaire)<br><br>Eco-responsabilité : équipement des sites GA |

## Conclusions

- ❑ Des stratégies existantes ou en cours de définition dans la plupart des finalités du développement durable, dont certaines réglementaires à développer en 2017 : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), débat sur le PADD du PLUi
- ❑ L'animation, la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs (collectivités, grand public, acteurs socio-économiques) au cœur de l'action de GrandAngoulême
  - Indispensable pour un changement durable des comportements et le développement d'initiatives locales
- ❑ Une transversalité et une acculturation au développement durable à conforter en 2017 via :
  - Un engagement dans la responsabilité sociétale et environnementale de la collectivité
  - Une déclinaison de la prise en compte du développement durable dans les délibérations de l'agglomération
  - La définition d'indicateurs clés d'analyse transversaux (économiques, environnementaux, sociétaux)